

## Article

---

« Idéologies dominantes et théâtre québécois au XIX<sup>e</sup> siècle »

Jean Laflamme

*L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales*, n° 4, 1988, p. 81-91.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/041050ar>

DOI: 10.7202/041050ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

**Jean Laflamme**

## **Idéologies dominantes et théâtre québécois au XIX<sup>e</sup> siècle**

**EN DÉPIT** de la publication d'importants travaux écrits portant sur le théâtre québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, on reconnaît qu'il faudra encore de nombreuses années de patientes recherches pour en arriver à ce que soient cernés adéquatement les rapports d'influence entre ce théâtre et la société québécoise de la même époque. La connaissance scientifiquement obtenue d'une telle interaction exigera, d'une part, une étude adéquate des cadres sociaux générateurs de la création dramatique, c'est-à-dire des éléments de la structure sociale qui conditionnent cette création; d'autre part sera également nécessaire un examen approfondi de la fonction sociale du théâtre.

En attendant la réalisation à venir de l'ouvrage, ou des ouvrages qui combleront cette lacune actuelle — et peut-être aussi dans l'intention de provoquer l'intérêt pour cette matière — qu'il nous soit permis dans ce bref article de relever certains exemples montrant combien une oeuvre théâtrale porte bien la marque de son époque. De courts extraits, puisés comme à la sonde dans le corpus dramatique québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, serviront d'illustrations à cette manifestation de la vie sociale des Québécois d'alors, particulièrement dans le domaine des idéologies. Indices révélateurs d'une pensée commune, tantôt exprimée librement dans le peuple, tantôt camouflée pour des raisons politiques, ces bribes recueillies au passage véhiculent des charges dont la portée n'a pas toujours été mesurée par leurs auteurs; souvent même elle a pu leur échapper, comme à leur insu. Mais toujours ces témoignages démontrent que les dramaturges-amateurs du Québec du siècle dernier demeuraient tributaires des idées, des coutumes, des structures et des mentalités de

leur temps, même lorsqu'ils adoptèrent comme thèmes de leurs oeuvres des sujets d'une autre époque et d'un autre lieu que les leurs.

Le sentiment national ayant été chez ces auteurs le facteur le plus générateur d'écriture dramatique, il va de soi que les thèmes dont il est question se raccrochent concrètement ou abstraitement à des faits marquants de notre histoire nationale. Parmi ceux-là, trois événements particuliers se sont clairement détachés, à mesure que progressait notre sondage. Il s'agit de 1) la défaite de la Nouvelle-France, 2) la rébellion de 1837-1838 et 3) l'avènement de la Confédération canadienne. Ces faits historiques — et surtout leurs conséquences sur le cours de notre histoire — ont été couverts par la plume de nos écrivains scéniques dans le but, certes, d'exalter les héros du passé, mais encore plus, semble-t-il, dans celui de promouvoir des valeurs à inculquer dans le présent à une nation survivante, la leur.

### 1. La défaite de la Nouvelle-France

Au chapitre de la défaite de la Nouvelle-France, quatre pièces retiennent notre attention, dont deux ont pour cadre la Conquête elle-même et deux, les conséquences de cet événement.

#### a) LA CONQUÊTE

En 1865, les abbés Camille Caisse et Arcade Laporte, du Collège de L'Assomption, adaptent à la scène un extrait du roman *les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé. Le titre essoufflant de leur oeuvre est *Lord Archibald Cameron of Locheill ou Un épisode de la guerre de Sept Ans en Canada*. Le passage choisi par les deux abbés se trouve à être comme par hasard celui où deux amis, l'un écossais et l'autre canadien, voient leurs liens coupés par la guerre de la Conquête. Archibald «Arché» de Locheill doit, à cause de ses origines, se battre dans l'armée anglaise contre Jules d'Haberville demeuré, pour des raisons similaires, fidèle à la France. Heureusement, une fois les hostilités

terminées, les frères ennemis voient renaître leur ancienne amitié. Une touchante scène de pardon vient même dénouer le drame. Or, à l'époque où de Gaspé publie son roman (1863), il y a lutte au Québec entre les Rouges et les conservateurs. Les premiers voudraient continuer sur le terrain politique l'insurrection de 1837 écrasée sur le champ de bataille. Les seconds prêchent au contraire la réconciliation nationale. Et l'auteur des *Anciens Canadiens*, après une jeunesse mouvementée, est devenu à soixante-dix-sept ans un vieillard paisible, tout à fait d'accord avec les idées conservatrices du parti au pouvoir. Dans cette perspective, la réconciliation Arché/Jules ne peut que signifier la réconciliation Canadiens/Canadiens, geste que l'auteur préconise, appuyé en cela par le clergé. L'Église québécoise s'est en effet opposée à la rébellion contre le gouvernement, en 1837. Si, pendant un moment, elle s'est élevée contre le projet de l'Union de 1840, elle a par la suite appuyé la position de ceux qui entendaient s'allier aux réformistes d'Ontario afin de tirer le meilleur parti possible du nouveau régime. En faisant représenter en 1865, sur la scène d'une maison d'éducation, l'indéfectibilité de l'amitié Arché/Jules, les abbés Caisse et Laporte marchaient tout à fait dans la ligne de pensée de l'Église québécoise de leur temps.

C'est en voulant propager les mêmes idées, mais avec un mérite littéraire beaucoup moins évident, que Joseph-Louis Archambault publie en 1879 *Jacques Cartier ou Canada vengé*, drame historique basé sur une vision rappelant trois siècles d'histoire nationale. La cession du Canada à l'Angleterre occupe la place centrale de l'oeuvre. Celle-ci, destinée au répertoire des patronages, illustre fort bien la façon dont on espérait inculquer au peuple l'opinion que la Conquête avait été pour le Canada un bienfait. La France, en mère dénaturée, n'avait-elle pas abandonné son enfant? Dieu avait alors suscité à celui-ci une nouvelle protectrice, l'Angleterre, qui continuait l'oeuvre de Jacques Cartier. Dès lors il n'y avait plus ni vainqueurs ni vaincus, mais deux peuples amis se partageant un même pays. Pour l'avocat diplômé de McGill qu'était Joseph-Louis Archambault, vivant luxueusement à Westmount après un riche mariage et faisant partie de la mince couche de Canadiens français protégée par le Conquérant, il ne pouvait en être autrement. Le sujet historique qu'il traite parvient si peu à le détacher de sa propre époque qu'il multiplie

comme à plaisir les anachronismes les plus criants. La cour de Louis XV est menée par lui comme un tribunal britannique de 1879. Le monarque pourtant absolu n'en soumet pas moins ses décisions à un groupe de magistrats, véritable avant-goût de la monarchie constitutionnelle anglaise. Ce groupe se définit au surplus comme une «commission royale»<sup>1</sup>. Un délit contre l'autorité du roi de France devient, sous la plume de l'auteur, une atteinte «à la constitution de l'Empire»<sup>2</sup>! Il ne manque plus que de remplacer le nom de Louis XV par celui de la reine Victoria...

### b) LES CONSÉQUENCES

Plus subtiles sont les allusions à leur époque faites par les auteurs de *Napoléon à Sainte-Hélène* et d'*Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre*. Le premier, Firmin Prud'homme, était un comédien français en tournée au Canada. Particulièrement sensible aux malheurs de la race canadienne-française, il écrit et fait représenter en 1831 un arrangement de scènes historiques dans lequel l'Empereur déchu est indirectement perçu comme l'image du Canada français d'après 1760, coupé de ses liens avec la mère-patrie. Prisonnier dans l'île Sainte-Hélène, Napoléon y fait la promenade en compagnie d'un officier de sa maison. Dès qu'il souhaite franchir une certaine limite, il voit aussitôt surgir des factionnaires qui croisent la baïonnette. L'identification avec le peuple vaincu de 1760 est contenue tout entière dans cette phrase de l'illustre prisonnier: «Me renfermer dans l'espace de quelques toises, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe...»<sup>3</sup>. Le démantèlement de l'empire français d'Amérique, qui a réduit les habitants de la Nouvelle-France à l'unique zone seigneuriale de la

---

<sup>1</sup> Joseph-Louis Archambault, *Jacques Cartier ou Canada vengé*, acte II, scène 2.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Firmin Prud'homme, *Napoléon à Sainte-Hélène*, scène 5.

vallée du Saint-Laurent<sup>4</sup>, n'est pas le seul emprisonnement dont ce peuple aura eu à souffrir. Bien plus comprimant est l'emprisonnement économique. Et sur le plan politique, encore en 1831, les parlementaires du Bas-Canada se plaignent de l'asphyxie d'une constitution qui aurait dû leur permettre une expansion au moins honnête, mais qui, au contraire, n'en finit plus d'être soumise à des limites étouffantes. Le rêve d'édification d'un État français indépendant sur les bords du Saint-Laurent est devenu des plus hypothétiques. L'auteur de *Napoléon à Sainte-Hélène* a su comprendre les déceptions des élites canadiennes-françaises et la dernière réplique de l'Empereur: «Adieu, France!»<sup>5</sup> se veut visiblement l'écho du découragement passager d'une race dont on ignore encore, en 1831, qu'elle réagira bientôt et se tournera vers la rébellion.

Que pensait de tout cela le clergé québécois? Nous avons fait allusion précédemment à ses prises de position contre le libéralisme, incarné par les Rouges, et ses appuis au conservatisme, qui favorisait ses principes en éducation. Mais on aimerait savoir quel a été le véritable sentiment national de ces hommes d'Église auxquels on reconnaît le mérite d'avoir sauvé notre race en la gardant unie. Une réponse nous est fournie dans *Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre*, une tragédie de Joannès Iovhanné, pseudonyme de M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste Proulx. Bien que la scène se passe en l'an 1042 et en Angleterre, l'attitude et les réflexions de l'évêque Brithowald se révèlent être tout à fait celles du clergé québécois de 1880. À la question: «Y a-t-il du mal à soupirer après l'avènement de ses rois légitimes, à préparer les voies à leur retour [...]?», l'évêque répond:

---

<sup>4</sup> On se souviendra de cet emprisonnement géographique lors des grandes entreprises colonisatrices de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec. Le cri de ralliement sera alors: «Emparons-nous du sol!». Les drames *Exil et patrie* d'Édouard Hamon (1882) et *les Pionniers du lac Nominique ou les Avantages de la colonisation* de Jean-Baptiste Proulx (1883) en seront les meilleures illustrations.

<sup>5</sup> Firmin Prud'homme, *Napoléon à Sainte-Hélène*, scène 5.

[...] j'ai pris pour principe de rester neutre en tout ce qui regarde les questions de race, de parti, de nationalité; mon sacerdoce m'élève au-dessus des intérêts de la terre et me fait vivre dans des sphères plus larges et plus pures. J'ai accepté le gouvernement de fait que Dieu nous a imposé dans ses insondables desseins. J'ai prêté et je continuerai de prêter les services de mon ministère divin aux princes de la dynastie régnante; l'honneur et mon caractère épiscopal me défendent de trahir la confiance que l'on repose dans ma fidélité<sup>6</sup>.

Louangé pour cette conduite «digne de lui et de Celui qu'il représente», le prélat n'en vient pas moins à des confidences fort révélatrices de la pensée profonde des prêtres québécois d'il y a cent ans:

Mais [...] s'il me fallait vous découvrir mes convictions intimes et le fond le plus caché de mon âme, vous verriez comme je suis persuadé que nos princes reviendront. Oui, la Providence elle-même, dans son temps, se chargera de nous les rendre. Je vis en paix dans cette douce espérance<sup>7</sup>.

Ce rêve secret d'un Canada rendu à la France, symbolisé par le sacre d'Édouard, prince rentré de Normandie pour se faire couronner roi d'Angleterre, serait en lui-même fort peu réaliste. En revanche, le principe de la neutralité apparente du clergé et de sa collaboration avec le pouvoir de fait se faisait plus tangible à l'époque où écrivait M<sup>gr</sup>

---

<sup>6</sup> Joannès Iovhanné [pseudonyme de M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste Proulx], *Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre*, acte II, scène 2. Dans son célèbre rapport, Lord Durham rend un témoignage de reconnaissance au clergé catholique du Bas-Canada pour «ses éminents services en résistant aux menées des mécontents» et pour avoir fourni aux autorités britanniques «le seul soutien efficace pour la civilisation et l'ordre» (*le Rapport Durham*, document de l'Université de Montréal, 1969, p. 88).

<sup>7</sup> Joannès Iovhanné [pseudonyme de M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste Proulx], *Op. cit.*, acte II, scène 2.

Proulx. Et tout aussi perceptibles sont les traits de l'ultramontanisme québécois de la fin du siècle dernier, dépeints eux aussi par la bouche de Brithowald qui rappelle que la véritable puissance appartient au Seigneur:

[...] c'est lui qui règne sur les enfants des hommes. Il transporte, comme il le veut, les royaumes et les royautés; il change les empires; et pour punir les péchés des peuples, il les soumet au pouvoir des méchants<sup>8</sup>.

On croirait relire le mandement publié par M<sup>gr</sup> de Pontbriand au lendemain de la prise de Québec, dans lequel la perte de la colonie est considérée comme une punition divine à cause des péchés des gens de la haute société, en particulier les excès de réjouissances<sup>9</sup>.

L'évocation que fait ensuite l'évêque du destin de son peuple est entièrement calquée sur l'opinion partagée encore en 1880 par les clercs du Québec sur la destinée des Canadiens français:

Ton peuple [me disait dans une vision l'apôtre saint Pierre] a péché contre le Seigneur, c'est pourquoi il a été livré entre les mains des nations et il est en la puissance de ceux qui le haïssent. Mais le Seigneur est le Dieu de clémence et, dans sa colère, il n'oublie pas les droits de sa miséricorde. Le Seigneur visitera son peuple, il le rachètera de sa servitude. Il se choisira un roi selon son coeur, un roi qui fera toutes ses volontés. Ce prince, me disait toujours l'apôtre, *avec mon secours*, recouvrera le royaume de ses pères et mettra fin à la tyrannie des étrangers. Il sera agréable à Dieu, aimé des

---

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> M<sup>gr</sup> de Pontbriand, «Mandement au sujet de la triste situation de la colonie», 28 oct. 1759, *Mandements, Lettres pastorales et Circulaires des évêques de Québec*, vol. II, Québec, Imprimerie générale A. Côté & C<sup>ie</sup>, 1893, pp. 141-142.



hommes, terrible à ses ennemis, cher à ses sujets, *utile à l'Église*<sup>10</sup>.

Dans l'esprit de l'auteur, l'apôtre saint Pierre signifie la papauté, à laquelle les ultramontains du XIX<sup>e</sup> siècle prétendaient soumettre tous les gouvernements de la terre. Seule une grande fidélité à l'Église et au pape, semble-t-on dire, pourra délivrer les Canadiens français de «la tyrannie des étrangers», d'où l'expression «avec mon secours».

Autre rappel caractéristique de l'attitude cléricale du XIX<sup>e</sup> siècle, la prudence de l'évêque breton se fait tout aussi «québécoise» à la fin de son argumentation. À un compatriote prêt à courir aux armes pour délivrer son pays du joug danois, l'homme de Dieu proteste, rappelant un certain M<sup>gr</sup> Lartigue de 1837:

N'allons pas compromettre les intérêts de notre cause par une trop grande précipitation. Sachons attendre les moments de Dieu. Prions dans le silence et la ferveur de nos coeurs; et pour vous, guerriers intrépides, tenez-vous prêts à être, à son heure, des instruments courageux, forts et dociles entre les mains de la divine Providence<sup>11</sup>.

Prière, résignation, attente de l'heure du choix, n'est-ce pas ce qu'a fait pendant deux siècles le peuple québécois traditionnel, en réponse à la voix de ses pasteurs?

## 2. La rébellion de 1837-1838

En 1876, Pamphile LeMay adapte à la scène son long poème *les Vengeances*, publié l'année précédente. À cause du caractère très romanesque de cette oeuvre, l'Histoire y occupe peu de place et les

---

<sup>10</sup> *Ibid.*; les soulignés sont de nous.

<sup>11</sup> *Ibid.*

scènes datées de 1837 pourraient appartenir à beaucoup d'autres époques. Deux traits, cependant, sont caractéristiques de la vie sociale des années où écrit LeMay: la sévérité paternelle du père Lozet, qui surveille étroitement les amours de sa fille, et les sentiments de charité chrétienne de Léon qui décide de sauver la vie de ses détracteurs. Rappelons que le sommet de la puissance cléricale au Québec se situe précisément entre l'avènement de la Confédération canadienne (1867) et le déclenchement de la Grande Guerre (1914). L'influence des principes évangéliques, fréquemment rappelés dans les églises, les écoles et les familles, se fait alors sentir fermement dans la population et hante particulièrement l'imaginaire québécois. L'auteur des *Vengeances* n'y échappe pas et il y adhère même tout à fait lorsqu'il fait dire à son héros: «Je les sauverai pour l'amour de Dieu!»<sup>12</sup>.

### 3. L'avènement de la Confédération

Plutôt mécontents de l'Acte d'Union qui avait ravi au Québec la frêle autonomie accordée par la constitution de 1791, les Canadiens français s'étaient vu offrir un régime politique prétendument capable de satisfaire leurs revendications. La Confédération faisait en effet du Québec un État mi-souverain, gouverné par un parlement local. Or les événements eurent tôt fait de prouver à l'élite québécoise que le nouveau système était plutôt destiné à perpétuer la domination anglo-saxonne sur les Canadiens français, que leur minorité ethnique dans un vaste ensemble réduisait à l'état d'infériorité politique. Sans doute le cadre colonial britannique était-il appelé à céder un jour. Mais le régime fédéral venait de créer par l'intérieur un second encadrement qu'on voulait plus durable, ce qui permettait de reculer très loin dans le futur, sinon à jamais, l'échéance du jour où les Québécois seraient enfin maîtres chez eux.

Dans *Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre*, évolue un personnage du nom de Godwyn, noble saxon qui agit comme une sorte de maire du

---

<sup>12</sup> Pamphile LeMay, *les Vengeances*, acte III, scène 15.

palais auprès d'une succession de monarques au règne éphémère. Au moment où s'ouvre le deuxième acte, le roi Hardicanut, qui n'occupe le trône que depuis deux ans, est dangereusement malade. Sa mort imminente, sans héritier, menace de prolonger indéfiniment le gouvernement despotique de Godwyn. Celui-ci, en effet, pourra choisir lui-même le nouveau roi et le dominer entièrement; à cet effet il complotte contre la vie de l'héritier légitime Édouard, afin d'écarter ce prince revenu de Normandie et auquel le peuple est prêt à obéir. Ainsi la tyrannie qui pèse sur l'Angleterre depuis sa conquête par le Danemark semble-t-elle vouée à s'éterniser.

Les analogies entre les deux paragraphes précédents sont très visibles. Sans doute serait-il exagéré d'en conclure que l'auteur d'*Édouard le Confesseur* souhaitait pour le Québec un coup d'État semblable à celui qui dénouera sa tragédie. Nous avons vu plus haut que certaines scènes démontraient plutôt le contraire. Mais l'analyse de la situation théâtrale de la pièce fait voir qu'elle tend bel et bien à reproduire la situation politique et l'état des mentalités au Québec, suite à l'avènement de la Confédération canadienne.

\* \* \*

Il serait sûrement intéressant de poursuivre ce sondage auprès d'autres groupes d'oeuvres théâtrales à thèmes historiques, comme par exemple celles ayant pour fond les efforts de colonisation au Québec, ou encore l'Affaire Riel. Néanmoins, les quelques extraits fréquentés ici semblent suffisants pour assurer le succès de notre démarche. Celle-ci, rappelons-le, visait à mettre en lumière, par le moyen d'illustrations, certaines corrélations, certains rapports d'influence entre la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle et les oeuvres scéniques de ses écrivains. Nous croyons avoir démontré qu'au moins un aspect de cette société, celui des idéologies dominantes, a su trouver place dans l'expression du théâtre local de son temps.



M<sup>sr</sup> Jean-Baptiste Proulx  
(1846-1904)



Philippe Aubert de Gaspé  
(1786-1871)



Pamphile LeMay  
(1837-1918)